



PV n°4 DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR
Visio conférence - 29/02/2020

Olympiade 2016/2020 - Saison 2019/2020

Présents : Viviane LE THOMAS - Arnaud CONAN - Charles Edouard LARRIBE - Gérard MABILLE - Alain RIBOUS

Représentants comités départementaux : Odile AVIGNANT (titulaire CD22) - Olivier PRIGENT (titulaire CDVB29)

Excusés : E. CORBIN (CTS) - Robert FAUVEL - Christophe GRAIGNIC (titulaire CDVB56) - Damien KERMABON - Éric LE COZ - Antonio LETO - Sandrine METAYER - David QUINTIN - Florence RAMARD (titulaire CDVB35) - C. DUPEUX

Absents : : Pierrick HAMON (suppléant CD22) - Laëtitia RIVOLIER (suppléante CDVB56)

Assistent : U. BOSCOLO - C. PENNAMEN

Les documents envoyés :

- ✓ PV CD n°3 25/01/20
- ✓ PV CSR n°6 07/02/20

1- Approbation des PV :

✓ PV CD n°3 25/01/20

Le PV CD n°3 est approuvé à l'unanimité

✓ PV CSR n°6 07/02/20

Le PV CSR n°6 est approuvé à l'unanimité

2- Date assemblée générale élective

Afin de clôturer la saison 2019/2020 et de présenter le budget et tarifs, l'AG est maintenue au 27/06/20

Pour l'AG élective, le comité directeur se donne un délai de réflexion jusqu'à fin mars pour fixer une date.

3- Campagne 2020 « Projets Sportifs Fédéraux »

Le 27 janvier a été communiqué à la FFV, par U. Boscolo, les représentants de la commission PSF. La Présidente de la Ligue, les quatre présidents des comités départementaux, C. Dupeux et E. Corbin et comme référent U. Boscolo.

La Présidente regrette que la FFV n'ait pas communiqué ses axes. Nous n'avons pas reçu non plus le calendrier de l'agence du sport.

Les présidents des CDVB siègent de droit à cette commission ou un représentant mais élu au sein du comité départemental.

15 mars, envoi info axes de l'agence du sport et du PSF fédéral aux CDVB.

Afin d'établir un calendrier pour l'organisation des réunions et d'établir les modalités des prises de décision, un mail devra être envoyé aux présidents des comités départementaux.

Les clubs auront la part la plus conséquente de la subvention, les CDVB feront un appel aux clubs, fiche départementale avec les appels à projet.

Il est recommandé de programmer lors du prochain comité directeur, une réunion avec les comités départementaux.

Il est demandé si la commission ne doit pas définir les axes ?

Cela serait plus pratique d'avoir les axes de l'agence du sport pour commencer à réfléchir.

Le PST sera construit pour l'olympiade 2020/2024
1^{er} mai et 30 juin, instruction des dossiers.

Il y aura sûrement comme axes :

Augmentation du nombre de licenciés
Développement
Emploi consacré au développement
Nouvelles pratiques
Création de nouveaux clubs

4- Point - Partenariat Evasion 2000

U. Boscolo a envoyé un mail le 3 février au comité directeur à la suite de son échange avec Sébastien Vaugeois :

Étant novice sur le volley, il confirme son intérêt pour l'accompagnement par la Ligue (Edwige) sur les ressources en encadrement et les contenus des stages, ainsi que pour un relai de communication, voire pouvoir mentionner le soutien de la Ligue.

- De son côté il serait prêt à relayer nos offres de stage également sur leur site (à confirmer)

- Je lui ai fait part du fait que nous avons nos propres stages en beach et que ceux-ci, étant bénéficiaires, sont une ressource importante pour la diversification de notre modèle économique. Son stage à Dol ne sera pas exclusivement en Indoor, ils iront probablement faire du beach au moins sur une journée. Leurs publics seront essentiellement en provenance d'Ile-de-France, Normandie et Bretagne.

- Il ne juge pas utile de conventionner si nous sommes "dans une démarche de partage". Il exclut d'emblée toute possibilité de réaliser des stages en commun.

En résumé la collaboration reposerait pour l'instant sur :

*> il nous informe des dates à l'avance et relaie nos offres sur son site (à confirmer) + apporte une visibilité / offre théoriquement intéressante pour la discipline
> nous relayons ses offres et lui trouvons des cadres diplômés d'Etat dispos*

Au final tout cet échange ne fait que confirmer ma 1^{ère} impression (cf. 1^{ers} échanges de mails avec Edwige, Gérard, Cédric + réunion ETR), à savoir :

- la venue d'un privé nous renforce dans l'idée que ces stages sont intéressants financièrement

- la seule chose que nous pouvons "tirer" d'Evasion 2000 est une communication réciproque et un savoir-faire sur l'organisation extra sportive, l'attractivité, la communication etc. Pour ça il faudra avoir qqn (membre de l'ETR) sur place la 1^{ère} année

Le comité directeur décide :

Pas d'intérêt à lui faciliter la tâche. Il parle d'échange mais lequel ?

Envoyer la liste des entraîneurs ? non

En informer les entraîneurs ? non, attendre de ses nouvelles.

On ne bouge pas tant que l'on n'a pas de nouvelles

Potentiel économique ?

Dire à Edwige, de ne pas prendre contact avec eux. Aucun lien. La Présidente rappelle qu'elle a demandé lors du précédent comité directeur que le dossier soit repris par U. Boscolo.

Un risque de mobiliser les ressources humaines de la ligue pour l'avenir.

5- Point sur les travaux de la commission technique

Rien de particulier

6- Informations diverses

- ✓ La Présidente informe du mail de la FFV concernant les préconisations sur le Coronavirus. Les interdépartementaux de ce jour ne sont pas annulés.
- ✓ La Ligue s'est abonnée à jurisport, les codes seront transmis aux membres du comité directeur pour la version numérique.
- ✓ A. Conan informe que le RGER est à revoir. Les clubs sont devenus très pointilleux même sur les virgules.
- ✓ A. Conan informe des problèmes avec les arbitres, soit non-présence, feuille de match sans signature. Il préconise une formation continue des arbitres. Arbitrage trop scindé entre arbitres et joueurs, pas d'éducation à l'arbitrage. Outils de formation qui soit plus moderne. Intégrer dans la formation des stages, des entraîneurs.
Form'arbitre (à regarder), voir partenariat avec la ligue ? Prendre contact.

Les M11, M13 dans le CD22 : obligation d'arbitrer par les jeunes eux-mêmes idem pour le CD35

Ne pas oublier, qu'il n'est pas possible qu'un jeune, arbitre une catégorie au-dessus de sa catégorie d'âge, sauf avec un référent.

Il est demandé que la CRA adresse une lettre aux CDA, pour connaître leurs souhaits.

- ✓ La Ligue a reçu par mail, une demande de la Mairie de St Just pour une aide financière pour la rénovation d'une salle. La Présidente leur a répondu sur les possibilités :

Deux objectifs pour l'Agence nationale du sport :

- ▶ *favoriser la pratique féminine en accès libre ;*
- ▶ *encourager les démarches éco-responsables pour les rénovations d'équipements sportifs.*

>> Première enveloppe de 20 M€ Pour les équipements lourds et en particuliers ceux situés en territoires carencés.

*Dont : 15M€ attribués au niveau national pour des projets structurants
Et 5M€ alloués aux délégués territoriaux de l'Agence et répartis par région (260 000 € en Bretagne) pour des projets d'équipements plutôt de proximité, moins structurant, ou du matériel lourd.*

>> Deuxième enveloppe de 12M€ .

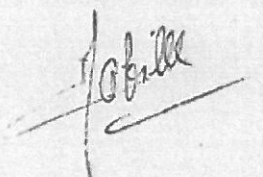
Pour le plan d'aisance aquatique qui soutient la création et la rénovation de bassins de natation d'apprentissage.

Une note qui précisera les modalités d'applications et les délais va être prochainement publiée.

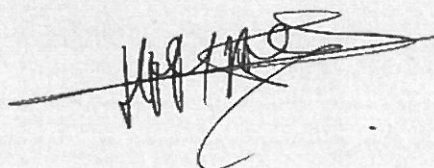
<http://bretagne.drjscs.gouv.fr/spip.php?article750>

- ✓ **Prochaine réunion du Comité Directeur : samedi 21 mars**

Le Secrétaire Général
Gérard MABILLE



La Présidente
Viviane LE THOMAS



Fin de séance : 12h55